

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01182

Numéro SIREN : 439 382 953

Nom ou dénomination : 3D DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003874

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/003874**
n°de gestion : **2015B01182**
n°SIREN : **439 382 953 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 29/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3D DEVELOPPEMENT - Société par actions simplifiée
190 route Nationale 86 42410 Chavanay -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



698497

Désignation de l'entreprise : Société 3D DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 190 RN 86		42410 CHAVANAY	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43938295300024		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30092018	
		N-1 30092017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		AG	
Concessions, brevets et droits similaires AF			
Fonds commercial (1) AH			
Autres immobilisations incorporelles AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS 53 359	
Autres immobilisations corporelles AT		AU 31 910	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV 6 080	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI 30	
TOTAL (II) BJ		BK 91 349	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY 22 297	
Autres créances (3) BZ		CA 1 788 459	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG 216 491	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI 897	
TOTAL (III) CJ		CK 2 028 144	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA 2 370 779	
		IB 91 349	
		IC 2 279 431	
		ID 2 269 292	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :170.....000.....)	DA	170 000	170 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	17 000	17 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	1 651 900	1 730 827	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	75 661	71 073	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 914 562	1 988 900
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18	12 676	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	319 385	223 160	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 647	8 107	
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 339	34 828	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 480	1 621	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	364 869	280 392	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 279 431	2 269 292	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	364 869	280 392	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société 3D DEVELOPPEMENT				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracom munitaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	56 428	FH		FI	56 428 132 205
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	56 428	FK		FL	56 428 132 205	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 561 4 690	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	59 989 136 895
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	23 707 32 344	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 364 2 513	
	Salaires et traitements*					FY	56 285 48 000	
	Charges sociales (10)					FZ	29 796 22 844	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	6 520 7 160	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	118 672 112 860
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(58 682) 24 034	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	208 742 128 251	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 800 4 499	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	211 542 132 750	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 244 42 213	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 244 42 213	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	202 298 90 538	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	143 616 114 572	

Désignation de l'entreprise : Société 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	63	54	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 000	16 139	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 063	16 194	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	65	597	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	29 000	29 235	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	29 065	29 832	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(28 002)	(13 638)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	39 952	29 861	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	272 594	285 839	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	196 933	214 766	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	75 661	71 073	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	3 561	4 690	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	5 035	1 001	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	5 035	obligatoires	A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VNC + PRODUIT CESSION										29 000	1 000		
AMENDES - PENALITES										65			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Titres immobilisés	3
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	4
Liste des filiales et participations	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 279 430.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 56 428.48 Euros et dégageant un bénéfice de 75 661.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 359		
Matériel de transport	29 672		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 852		1 551
TOTAL	89 883		1 551
Autres participations	280 171		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	280 201		
TOTAL GENERAL	370 084		1 551

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			53 359	53 359
Matériel de transport			29 672	29 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 404	8 404
TOTAL			91 434	91 434
Autres participations		29 000	251 171	251 171
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL		29 000	251 201	251 201
TOTAL GENERAL		29 000	342 635	342 635

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 359			53 359
Matériel de transport	19 139	5 935		25 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 251	585		6 836
TOTAL	78 749	6 520		85 269
TOTAL GENERAL	78 749	6 520		85 269

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	5 935				
Matériel de bureau informatique mobilier	585				
TOTAL	6 520				
TOTAL GENERAL	6 520				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	6 080				6 080
TOTAL	6 080				6 080
TOTAL GENERAL	6 080				6 080

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30		30
Autres créances clients	22 297	22 297	
Taxe sur la valeur ajoutée	821	821	
Groupe et associés	1 781 453	1 781 453	
Débiteurs divers	6 185	6 185	
Charges constatées d'avance	897	897	
TOTAL	1 811 683	1 811 653	30

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18	18		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 647	5 647		
Personnel et comptes rattachés	8 200	8 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 307	13 307		
Impôts sur les bénéfices	12 056	12 056		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 716	3 716		
Autres impôts taxes et assimilés	1 059	1 059		
Groupe et associés	319 385	319 385		
Autres dettes	1 480	1 480		
TOTAL	364 869	364 869		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 490			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	313 366			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	17 000			17 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	201
Total	201

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18
Emprunts et dettes financières diverses	3 757
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 763
Dettes fiscales et sociales	1 983
Autres dettes	1 480
Total	10 001

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	897
Total	897

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300911	5 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300914	13 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300915	60 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE AC CONCEPT AU 300915	15 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300916	20 000
Total	113 000

Les abandons de compte courant sont tous soumis à la clause à retour à meilleur fortune.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

3D DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 170 000 euros
Siège social : 190 RN 86
42410 CHAVANAY

439 382 953 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 75 661,46 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 75 661,46 euros
 - A titre de dividendes 50 000,00 euros
- Soit 2,94 euros par action

Le solde en totalité au compte « Autres réserves » 25 661,46 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

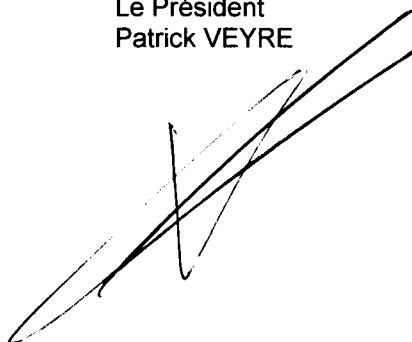
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre de titres	Dividende brut par titre	Fraction éligible à l'abattement de 40%
30/09/2017	17 000	8,82 €	100%
30/09/2016	17 000	-	-
30/09/2015	17 000	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 MARS 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick VEYRE





Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SAS 3 D DEVELOPPEMENT
190, Route Nationale 86
42410 CHAVANAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2018

Commissariat Finances Révisions



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la SAS 3 D DEVELOPPEMENT

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 D DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3 D DEVELOPPEMENT à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos travaux et diligences d'audit nous nous sommes notamment assurés :

- de la valorisation retenue pour les titres des filiales de la SAS 3D DEVELOPPEMENT comptabilisés à l'actif du bilan

Nous estimons que les principes comptables décrits dans l'annexe sont pertinents et que la présentation d'ensemble des comptes est correctement effectuée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 25 Mars 2019

~~Le Commissaire aux Comptes~~

COMMISSARIAT FINANCES REVISION

Représentée par

Pierre-Philippe DEBARD

Commissariat Finances Révisions

Membre de



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12		Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	53 359	53 359			
	Autres immobilisations corporelles	38 076	31 910	6 165	11 134	4 969 44.6
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	251 171	6 080	245 091	274 091	29 000 10.5
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	30		30	30	
Total II		342 635	91 349	251 286	285 255	33 969 11.9
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	22 297		22 297	28 579	6 282 21.9
	Autres créances	1 788 459		1 788 459	1 815 359	26 900 1.4
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	216 491		216 491	139 217	77 273 55.5
	Charges constatées d'avance (3)	897		897	882	15 1.7
	Total III	2 028 144		2 028 144	1 984 037	44 107 2.2
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 370 779	91 349	2 279 431	2 269 292	10 138 0.4

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Commissariat Finances Re...
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 170 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	170 000	170 000		
	Réserves				
	Réserve légale	17 000	17 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 651 900	1 730 827	78 927	4.5
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	75 661	71 073	4 588	6.4
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 914 562	1 988 900	74 339	3.7
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		12 524	12 524	100.0
	Concours bancaires courants	18	152	134	88.1
	Emprunts et dettes financières diverses	319 385	223 160	96 225	43.1
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 647	8 107	2 460	30.3
	Dettes fiscales et sociales	38 339	34 828	3 511	10.0
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 480	1 621	141	8.6
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	364 869	280 392	84 477	30.1
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 279 431	2 269 292	10 139	0.4

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

364 869

280 392

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	56 428		56 428	132 205		75 776	57.3
Chiffre d'affaires NET	56 428		56 428	132 205		75 776	57.3
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 561	4 690		1 130	24.0
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			59 989	136 895		76 906	56.1
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			23 707	32 344		8 637	26.7
Impôts, taxes et versements assimilés			2 364	2 513		149	5.9
Salaires et traitements			56 285	48 000		8 285	17.2
Charges sociales			29 796	22 844		6 952	30.4
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 520	7 160		640	8.9
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			118 672	112 860		5 811	5.1
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			58 682	24 034		82 717	344.1
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	208 742		128 251		80 491	62.7
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 800		4 499		1 699	37.7
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	211 542		132 750		78 792	59.3
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 244		42 213		32 969	78.1
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	9 244		42 213		32 969	78.1
2. Résultat financier (V-VI)	202 298		90 538		111 760	123.4
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	143 616		114 572		29 043	25.3
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	63		54		8	15.4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000		16 139		15 139	93.8
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 063		16 194		15 131	93.4
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	65		597		532	89.1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 000		29 235		235	0.8
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	29 065		29 832		767	2.5
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	28 002		13 638		14 364	105.3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	39 952		29 861		10 091	33.7
Total des produits (I+III+V+VII)	272 594		285 839		13 245	4.6
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	196 933		214 766		17 834	8.3
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	75 661		71 073		4 588	6.4

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BONNET & ASSOCIÉS

Commissariat Finances Révisior
aux Comptes

ANNEXE DU 01/10/2017 AU 30/09/2018

BONNET & ASSOCIÉS

47 Avenue Général Leclerc

Espace 47 - BP 345

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 279 430.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 56 428.48 Euros et dégageant un bénéfice de 75 661.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 359		
Matériel de transport	29 672		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 852		1 551
TOTAL	89 883		1 551
Autres participations	280 171		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	280 201		
TOTAL GENERAL	370 084		1 551

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			53 359	53 359
Matériel de transport			29 672	29 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 404	8 404
TOTAL			91 434	91 434
Autres participations		29 000	251 171	251 171
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL		29 000	251 201	251 201
TOTAL GENERAL		29 000	342 635	342 635

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 359			53 359
Matériel de transport	19 139	5 935		25 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 251	585		6 836
TOTAL	78 749	6 520		85 269
TOTAL GENERAL	78 749	6 520		85 269

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	5 935				
Matériel de bureau informatique mobilier	585				
TOTAL	6 520				
TOTAL GENERAL	6 520				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	6 080				6 080
TOTAL	6 080				6 080
TOTAL GENERAL	6 080				6 080

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30		30
Autres créances clients	22 297	22 297	
Taxe sur la valeur ajoutée	821	821	
Groupe et associés	1 781 453	1 781 453	
Débiteurs divers	6 185	6 185	
Charges constatées d'avance	897	897	
TOTAL	1 811 683	1 811 653	30

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18	18		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 647	5 647		
Personnel et comptes rattachés	8 200	8 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 307	13 307		
Impôts sur les bénéfices	12 056	12 056		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 716	3 716		
Autres impôts taxes et assimilés	1 059	1 059		
Groupe et associés	319 385	319 385		
Autres dettes	1 480	1 480		
TOTAL	364 869	364 869		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 490			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	313 366			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	17 000			17 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	201
Total	201

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18
Emprunts et dettes financières diverses	3 757
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 763
Dettes fiscales et sociales	1 983
Autres dettes	1 480
Total	10 001

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	897
Total	897

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300911	5 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300914	13 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300915	60 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE AC CONCEPT AU 300915	15 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300916	20 000
Total	113 000

Les abandons de compte courant sont tous soumis à la clause à retour à meilleur fortune.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI SCI DE FONTUSA - SCI SCI LA ROSE - SARL CIRA - Const Installati - SAS 3D INFRASTRUCTURE - SCI SCI DU PARC AUX COLOMBES - SCI BEL HORIZON - SCI SCI LES RESIDENCES DES C - SCI LES TERRASSES DE NERON - SCI PARC D'ACTIVITE DE LA GA - SAS D.E.F.I. - SARL ACROPOLE INVEST - SARL SARL VPL - SCI SCCV 222 - SCI SCI POLE MEDICAL DE SAIN - SCI SCI LES MARINIERS DU RHO	1 524		50.00					44 119	403 775	
	1 000		50.00					26 400	13 456	
	8 000		49.00					646 856	7 224	
			35.00							
			33.33						22 794	
	3 000		33.33							
	3 000		33.33						2 298	
	3 000		33.33						490	
	37 000		30.00						9 595	
	86 000		25.00							
	270 000		20.00							
	1 000		20.00					2 289 820	757	
	6 000		16.67							
			15.00							
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										